

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (SDS/FDS)**SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT (MELANGE) ET DU FOURNISSEUR**

Nom du produit :	BioPlex® 2200 Instrument Detector Calibration Pack
Numéro du produit :	666-0001 (cartouche avec deux flacons à réactifs de 5 ml)
Utilisation :	Ce produit est destiné à être utilisé uniquement avec le système BioPlex® 2200 de Bio-Rad. Lire et suivre les instructions du <i>manuel d'utilisation de l'instrument du système BioPlex® 2200</i> .
Nom du fournisseur :	Bio-Rad Laboratories, Inc.
Adresse :	6565 185th Avenue NE Redmond, WA 98052-5039, USA
Site web :	www.bio-rad.com
Numéro de téléphone :	1-800-2-BIORAD (1-800-224-6723); ou 1-425-881-8300 (heures ouvrables, heure normale du Pacifique)
Contact d'e-mail de SDS/FDS :	ro-sds@bio-rad.com
Pour tous renseignements techniques :	Bio-Rad a une ligne de téléphone gratuite réservée à l'assistance technique, disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Depuis les États-Unis et Porto Rico, le numéro gratuit est 1-800-2-BIORAD (1-800-224-6723). <i>En dehors des États-Unis, contacter un bureau Bio-Rad régional pour de l'assistance.</i> France , Bio-Rad, 3 boulevard Raymond Poincaré, 92430 Marnes-la-Coquette • Phone +33 (0) 1 47 95 60 00 • Telefax +33 (0) 1 47 41 91 33 Canada , Bio-Rad Laboratories, Ltd., 2403 Guénette Street, Montréal, Québec H4R 2E9 • Phone 1-514-334-4372 ou 1-800-361-1808 • Telefax 1-514-334-4415 Belgique , Bio-Rad S.A.-N.V. Begoniastraat 5, B-9810 Nazareth Eke • Phone 32-9-385-5511 • Telefax 32-9-385-6554 Suisse , Bio-Rad Laboratories AG, Pra Rond 23 CH-1785 Cressier • Phone +41-(0)26 674 55 05/06 • Telefax +41-(0)26 674 52 19 • Email: swiss@bio-rad.com
Représentant agréé dans la Communauté Européenne :	FRANCE : Bio-Rad 3 boulevard Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette Phone: +33 (0) 1 47 95 60 00 / Fax: +33 (0) 1 47 41 91 33 [fds-msds.fr@bio-rad.com]
Numéro d'urgence :	Cette fiche de données de sécurité est enregistrée auprès de CHEMTREC 1-800-424-9300 / 1-703-527-3887. Utiliser uniquement en cas d'URGENCE CHIMIQUE impliquant un DÉVERSEMENT, une FUIITE, un INCENDIE, une EXPLOSION ou un ACCIDENT avec ce produit. <i>Se reporter à l'article 16 pour les non-US locaux de Bio-Rad informations contacter l'agent.</i>

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS -- COMPOSANTS DANGEREUX

Ce kit de tests doit être manipulé par un personnel qualifié formé aux techniques de laboratoire et ayant une bonne connaissance de leurs dangers potentiels. Des avertissements spécifiques sont fournis dans la notice d'utilisation. L'absence d'un avertissement spécifique ne doit pas être interprétée comme une indication de sécurité. Reportez-vous à la Section 16 pour le texte intégral de toute déclaration de Risque (R) et de Sécurité (S) ci-dessous.

Composant	Contenu
Calibration Microspheres, Classification CAL 1, (5 mL)	- Teints calibrateur perles dans une suspension aqueuse avec stabilisateur de protéine de 0,1 % (bovine n° CAS 9048-46-8). - Conservé avec < 0,1% d'azoture de sodium (NaN ₃), n° CE 247-852-1 et n° CAS 26628-22-8. [Le Règlement (CE) n° 1272/2008, US HCS et le SGH ne comportent pas d'exigences en matière d'étiquetage pour la dilution (< 0,1%)].

Composant	Contenu
Calibration Microspheres, Classification CAL 2, (5 mL)	- Teints calibrateur perles dans une suspension aqueuse avec stabilisateur de protéine de 0,1 % (bovine n° CAS 9048-46-8). - Conservé avec < 0,1% d'azoture de sodium (NaN ₃), n° CE 247-852-1 et n° CAS 26628-22-8. [Le Règlement (CE) n° 1272/2008, US HCS et le SGH ne comportent pas d'exigences en matière d'étiquetage pour la dilution (< 0,1%)].

Marquage conforme au Système général harmonisé (SGH ou GHS en anglais) des Nations Unies (ONU), à la Norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) des États-Unis (US HCS) et aux directives 2008/1272/CE de la Communauté européenne (CE) :

Les dilutions chimiques de ce produit ne font pas l'objet d'une classification ou d'un étiquetage selon les spécifications du SGH, US HCS ou du règlement (CE) n° 1272/2008.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS – COMPOSANTS DANGEREUX

Les informations suivantes sont fournies pour les composants dangereux du produit nécessitant un contrôle réglementaire ou comportant une obligation de divulgation aux concentrations présentes dans le produit. Il est à noter que les informations présentées ici sont souvent basées sur des données tirées de la matière première chimique (DL₅₀, limites d'exposition, etc.). Le produit en contient une concentration fortement diluée dans une solution aqueuse; dans la mesure du possible, l'évaluation ci-dessous tient donc compte de la réduction des dangers. Les classification UE, US HCS et SGH a été établie selon les dernières versions des listes et augmentée pour inclure les données de la société et de la littérature. Voir la section 16 pour la clé / légende des abréviations et des sigles.

Ingrédient chimique	Données / Informations
Azoture de sodium [< 0,1 % p/v]	N° CAS : 26628-22-8 (100%) + N° RTECS : VY8050000 (100%) N° CE : 247-852-1 (100%) + Formule chimique : NaN ₃ (100) + Point d'éclair : NE DL ₅₀ (orale - rat) : 27 mg/kg (100%) + CL ₅₀ (inhalation - rat) : 37 mg/m ³ (100%) + PEL (LEA) / TLV (VLE) : 0,3 mg/m ³ (valeur plafond) (100%) + Identification IATA/DOT : UN1687, Classe 6.1 (non dilué, 100%) + / Identification IATA/DOT : NE (dilution) ++ Codes HMIS : H = 1, F = 0, R = 1 ++ Code RCRA : P105 (non dilué, 100%) + 1999/45/CE Classification UE : Aucun (en raison de la dilution, < 0,1%) ; S 35-36 ++ SGH \ (CE) 1272/2008 \ US HCS : Aucun (en raison de la dilution, < 0,1%) ++ <p>L'azoture de sodium est un conservateur biocide qui peut être nuisible en cas d'ingestion en quantités suffisantes (supérieures à celles présentes dans le kit). Éviter tout contact avec les métaux; l'azoture de sodium peut réagir avec les conduites en plomb ou en cuivre pour former des azotures métalliques très explosifs. Son accumulation dans les conduites métalliques a entraîné des explosions en laboratoire; aussi, après avoir jeté les solutions contenant de l'azoture de sodium, faut-il rincer à grande eau afin d'éviter la formation de tels azotures. Ne mettre ce produit et son récipient au rebut qu'en prenant toutes les précautions d'usage et conformément aux réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Le risque d'éprouver ces effets nocifs avec le petit volume d'azoture de sodium fortement dilué contenu dans ce kit est inconnu; toutefois, une manipulation adéquate conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et aux précautions universelles nécessaires permet d'écarter ce risque.</p> L'Union européenne Classification d'étiquetage pour 100 % de concentration chimique par tableau 3.2 de 2008/1272/EC - de l'annexe I de la Directive 67/548/CEE : Toxique : T ; Dangereux Pour L'environnement : N R 28 : Très toxique en cas d'ingestion. R 32 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S (1/2-) : Conserver sous clef et hors de portée des enfants. S 28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. S 60 : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S 61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Ingrédient Biologique	Données / Informations
Protéines d'animaux, [0.1% p/v]	Ce produit est d'origine animale (bovin) et peut être un irritant par contact potentiel. Risque inconnu. Manipuler comme s'il s'agissait de matières potentiellement infectieuses. Des recherches approfondies n'ont pas été effectuées sur les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques. Manipuler d'une manière adaptée conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et aux Précautions Standard et Universelles nécessaires. Éliminer ce produit conformément aux réglementations locales, nationales et internationales en vigueur.

+ La concentration du kit n'a pas été testée; les valeurs renvoient à la concentration de la solution établie lors des tests, désignée par le pourcentage entre parenthèses.

++ La concentration du kit a été testée ou les valeurs fournies ont été estimées pour une utilisation générale en laboratoire de diagnostic des dilutions des réactifs du kit.

NE : Non établi ou Inconnu (impossible de trouver les données) – généralement pour la forme concentrée à moins d'indication contraire.

Les abréviations pour l'évaluation HMIS des dangers des composants sont les suivantes : [HMIS : Hazardous Materials Identification System ou Système d'identification des matières dangereuses] H = Health (santé), F = Flammability (inflammabilité), R = Reactivity (réactivité)

Informations sur les produits connexes :

- ◆ Renvoyez à la section 2 pour le texte entier de chaque GHS \ US HCS \ la déclaration 2008/1272/ec codée ci-dessus. Faites allusion à la section 16 pour le texte entier de chaque Risque (R) et de Sécurité (S) la déclaration sur la susdite concentration de composante de kit.
- ◆ Aucun effet nocif significatif n'est anticipé par quelque voie que ce soit pour les divers éléments du kit : sels, tampons, eau, microspheres ou autres ingrédients non réactifs, dans les concentrations et/ou aux volumes présents dans le kit. [la dilution n'est pas soumise aux Règlement de l'UE, US HCS ou SGH en matière d'étiquetage]
- ◆ Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- ◆ Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

SECTION 4 : MESURES DE SECOURS D'URGENCE

Effets sur la santé :	Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, la congestion et des difficultés respiratoires. Peut être nocif en cas d'ingestion d'une quantité suffisante (généralement en quantités supérieures à celles présentes dans le kit).
Contact avec les yeux :	Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Pour rincer adéquatement les yeux, soulever les paupières avec les doigts tout en lavant abondamment avec de l'eau. CONSULTER UN MÉDECIN.
Contact avec la peau :	Enlever tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer abondamment la peau avec de l'eau et laver la zone atteinte avec du savon et de l'eau. En cas de contact sanguin ou si des symptômes plus graves se développent, consulter un médecin.
Inhalation :	Éloigner le sujet du lieu d'exposition et l'amener au grand air. En cas de difficultés respiratoires, appeler immédiatement les services médicaux d'urgence. Administrer un traitement symptomatique et de soutien. Généralement, ce produit aqueux ne constitue pas un danger d'inhalation important dans les concentrations et aux volumes présents dans le kit.
Ingestion :	Si le produit est ingéré, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, à condition que le sujet soit conscient, et CONSULTER UN MÉDECIN. Appeler un médecin ou le centre antipoison local. Administrer un traitement symptomatique et de soutien. En cas de vomissements, maintenir la tête à un niveau plus bas que les hanches pour prévenir l'aspiration.
Notes à l'intention du médecin :	Selon la norme OSHA sur les agents pathogènes à diffusion hémato-gène (29 CFR 1910.1030), les <i>Précautions Universelles</i> s'appliquent. Il est recommandé d'offrir aux personnes manipulant des échantillons sanguins d'origine humaine le vaccin contre l'hépatite B avant qu'elles ne commencent à travailler avec des produits d'origine humaine.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :	Utiliser des méthodes d'extinction adaptées à l'incendie environnant.
-----------------------	---

Produits de combustion dangereux :	Des oxydes de carbone ou d'azote sont susceptibles de se former lorsque les composants du kit sont chauffés jusqu'à la décomposition.
Mesures spéciales de lutte contre l'incendie :	Un équipement de protection complet (avec un appareil de protection respiratoire autonome agréé lutte contre l'incendie : par le NIOSH) utilisé en cas d'incendie classique et des méthodes d'extinction adaptées à l'incendie environnant devraient être suffisants.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- ◆ Éviter tout contact avec la peau, les yeux, les muqueuses et les vêtements en portant un équipement de protection individuelle (EPI) adapté au laboratoire, y compris des gants, une blouse de laboratoire et une protection oculaire/du visage.
- ◆ En cas de déversement d'un produit dangereux, contenir le déversement si c'est sans danger de le faire et se déplacer immédiatement dans un lieu sûr, à l'abri d'aérosols potentiels, pour décontaminer et/ou enlever en toute sécurité tout vêtement souillé ou éclaboussé, si nécessaire. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Isoler la zone dangereuse et ventiler si nécessaire. S'assurer que les produits de nettoyage en cas de déversement et les équipements de protection individuelle adaptés soient disponibles et utilisés.
- ◆ Suivre les pratiques de laboratoire établies et les directives applicables des CDC/NIH en matière de biosécurité et/ou d'OSHA/WISHA en matière de déversement de produits dangereux et/ou de la NFPA (National Fire Protection Association ou Association nationale de prévention des incendies)/Code de prévention des incendies pour les mesures d'intervention et de nettoyage adaptées en cas de déversement de produits chimiques et/ou biologiques dangereux. [CDC/NIH : Centers for Disease Control and Prevention (Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) / National Institutes of Health (Instituts nationaux de la santé des États-Unis)] [WISHA : Washington Industrial Safety and Health Act (loi de l'État de Washington régissant la santé et la sécurité dans l'industrie)]. Éviter le rejet dans l'environnement.
- ◆ Porter un EPI approprié. Nettoyer la zone du déversement avec de l'eau et sécher par essuyage. Les déversements peuvent également être absorbés à l'aide d'un matériau inerte adapté (par exemple, coussins anti-déversement, tampons qui absorbent, etc.) qui sont enfermés dans un conteneur scellé, étiqueté, approprié. Il peut être nécessaire d'éliminer les matériaux utilisés pour éponger les déversements de la même manière que les déchets dangereux. Il convient de manipuler et d'éliminer les déchets infectieux, chimiques et de laboratoire, conformément à toutes les réglementations internationales, nationales et locales en vigueur.
- ◆ Consulter les Sections 8 et 13 pour des informations plus détaillées.

SECTION 7 : INFORMATIONS SUR LA MANIPULATION ET LA CONSERVATION

Manipulation :	Ce kit de tests doit être manipulé par un personnel qualifié formé aux techniques de laboratoire et ayant une bonne connaissance de leurs dangers potentiels. Observer les bonnes pratiques de laboratoire et les consignes de sécurité adaptées pour la manipulation des déchets chimiques, biologiques et de laboratoire. Ne pas fumer, manger ou boire dans les zones de manipulation des échantillons patients et des réactifs du kit. Lavez-vous les mains après utilisation. Porter un équipement de protection individuelle (EPI) adapté, y compris des gants, une blouse de laboratoire et une protection oculaire/du visage. S'assurer que les récipients sont bien fermés; éviter tout déversement, projection et la génération d'aérosols. Manipuler tous les échantillons d'origine humaine, les produits et les équipements utilisés pour effectuer les opérations comme s'ils pouvaient transmettre une maladie infectieuse, conformément aux <i>précautions standard</i> et <i>universelles</i> . Retirer tout équipement de protection individuelle avant de quitter la zone de travail. Consulter la Section 8 pour des informations plus détaillées. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne permettez pas d'ingrédient chimique le hasardeux au produit non dilué ou les grandes quantités de cela pour atteindre la nappe aquifère ou le cours d'eau. Consulter le bureau de l'hygiène et de la sécurité de l'environnement pour toute assistance.
Conservation :	Conserver les composants du kit selon les spécifications contenues dans la notice d'utilisation/notice d'accompagnement du produit fournies avec le kit de tests ou dans le manuel d'utilisation de l'instrument.
Attention, consulter la documentation jointe. Lire et respecter les instructions du <i>Manuel de l'instrument BioPlex® 2200 System</i> .	
Ce produit est destiné à être utilisé uniquement avec le système BioPlex® 2200 de Bio-Rad.	

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle – Produits chimiques des composants avec des valeurs limites qui exigent une surveillance sur le lieu de travail :

Azoture de sodium [n° CAS 26628-22-8]	
<i>EL (Canada)</i>	Valeur momentanée : C 0,29* mg/m ³ , C 0,11** ppm * Azoture de sodium; ** vapeur d'acide de hydrazoic
<i>VME (France)</i>	Valeur à long terme : 0,3 mg/m ³ , 0,1 ppm risque de pénétration percutanée
<i>VL (Belgique, (France))</i>	Valeur momentanée : 0,3 mg/m ³ D, M Valeur à long terme : 0,1 mg/m ³ D, M
<i>MAK (Suisse, (L'Allemagne))</i>	Valeur momentanée : 0,4 e mg/m ³ Valeur à long terme : 0,2 e mg/m ³
<i>IOELV (L'Union Européenne)</i>	Valeur momentanée : 0,3 mg/m ³ peau Valeur à long terme : 0,1 mg/m ³ peau
<i>AGW (L'Allemagne)</i>	0,2 mg/m ³ 2(I);DFG
<i>WEL (Royaume-Uni)</i>	Valeur momentanée : 0,3 mg/m ³ (comme NaN₃) peau Valeur à long terme : 0,1 mg/m ³ (comme NaN₃) peau
<i>MAK (Netherland)</i>	Valeur momentanée : 0,3 mg/m ³ Valeur à long terme : 0,1 mg/m ³
<i>REL (États-Unis)</i> <i>TLV (États-Unis)</i>	Valeur momentanée : C 0,3** mg/m ³ , C 0,1* ppm *as HN₃ vapor; **as NaN₃; Skin Valeur momentanée : C 0,29** mg/m ³ , C 0,11* ppm *as HN₃ vapor **as NaN₃

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

L'équipement de protection individuelle (EPI) suivant est recommandé pour empêcher le sang ou tout autre produit potentiellement infectieux ou dangereux d'entrer en contact avec les vêtements de ville ou de travail, la peau, la bouche, les muqueuses et les yeux de l'utilisateur, ou pour prévenir l'inhalation d'un produit dangereux, dans des conditions normales d'utilisation et pendant la durée d'utilisation de l'équipement de protection :

Ventilation :	Une ventilation adéquate du laboratoire est requise.
Protection des yeux / le visage :	Porter des lunettes de sécurité, des lunettes de protection ou un écran facial muni de lunettes de sécurité ou de lunettes de protection conformes aux normes ANSI. Éviter le port de lentilles de contact lors de la manipulation de produits de laboratoire présentant un risque.
Gants de protection :	Porter des gants à tout moment lors de la manipulation de réactifs du kit ou d'échantillons patients pour protéger la peau contre les projections et tout contact intermittent. Il est recommandé de porter des gants synthétiques, en nitrile, néoprène ou vinyle par exemple, car ils sont robustes, efficaces et ne contiennent pas d'ingrédients en latex naturel associés aux réactions allergiques provoqués par les gants en latex. Il est conseillé de changer systématiquement les gants jetables (à usage unique) et de ne jamais les réutiliser. Laver soigneusement les mains après avoir retiré les gants.
Vêtements de protection :	Porter un sarrau de laboratoire, une veste de clinique, un tablier et/ou une blouse de laboratoire. Le port de vêtements jetables est fortement recommandé lors de la manipulation de matières présentant un risque biologique.
Protection respiratoire :	Il n'est pas requis.
Autres :	Retirer tout équipement de protection individuelle avant de quitter la zone de travail et le placer dans une zone ou un conteneur spécialement désigné réservé au stockage, au traitement, à la décontamination ou à l'élimination de ce matériel.
Remarque :	Les valeurs des limites d'exposition professionnelle et les données sur les dangers pour la santé ont été fournies à la section 3. Les mesures de protection de l'environnement sont incluses dans les sections suivantes :

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Cartouche en plastique contenant divers flacons avec des suspension aqueuse de microsphères.

Odeur ::	Aucune information applicable n'a été trouvée.	Seuil olfactif :	Non établi.
pH :	Neutre, pH entre 6 et 8.		
Point d'ébullition :	Indéterminé.	Point de fusion :	Indéterminé.
Point d'éclair :	Ne s'applique pas. Limites d'inflammabilité : LIE/LII est de <u>Ne s'applique pas</u> ; LSE/LSI est de <u>Ne s'applique pas</u> .		
Taux d'évaporation :	Aucune information applicable n'a été trouvée.		
Risques d'incendie :	Malgré le fait que les composants n'aient pas été testés pour déterminer les données de risques d'incendie et d'explosion, comme ils sont à base d'eau, il est peu probable qu'ils constituent un risque d'incendie; toutefois, certains matériaux d'emballage du kit pourraient brûler dans des conditions d'incendie.		
Pression de vapeur :	Aucune information applicable n'a été trouvée.		
Densité de vapeur :	Aucune information applicable n'a été trouvée.		
Densité relative :	Non établi.		
Solubilité :	Non miscible ou difficilement miscible.		
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Aucune information applicable a été trouvée.		
Inflammation spontanée :	Il n'existe aucun indice que le produit s'enflamme spontanément.		
Température de décomposition :	Aucune information applicable a été trouvée.		
Viscosité :	Aucune information applicable a été trouvée.		
Risque d'explosion :	L'azoture de sodium peut réagir avec les conduites en plomb ou en cuivre pour former des azotures métalliques très explosifs. Son accumulation dans les conduites métalliques a entraîné des explosions en laboratoire; aussi, après avoir jeté les solutions contenant de l'azoture de sodium, faut-il rincer à grande eau afin d'éviter la formation de tels azotures.		
Aucune autre caractéristique de référence applicable à l'identification ou aux dangers du produit n'est connue.			

SECTION 10 : INFORMATIONS SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

REMARQUE : les réactions chimiques susceptibles d'entraîner une situation dangereuse (p. ex., formation de produits chimiques inflammables ou toxiques, risque d'incendie ou d'explosion) sont indiquées ici. Sans vouloir être exhaustive, une vue d'ensemble des réactions importantes impliquant des produits chimiques courants est fournie pour contribuer à la mise en place de pratiques professionnelles sécurisées.

Stabilité Chimique / Réactivité :	Les composants sont stables, sans réactivité intrinsèque significative connue.
Conditions et/ou matières à éviter :	L'azoture de sodium peut réagir avec les conduites en plomb ou en cuivre pour former des azotures métalliques très explosifs. Son accumulation dans les conduites métalliques a entraîné des explosions en laboratoire; aussi, après avoir jeté les solutions contenant de l'azoture de sodium, faut-il rincer à grande eau afin d'éviter la formation de tels azotures.
Produits de décomposition dangereux :	Des oxydes de carbone ou d'azote sont susceptibles de se former lorsque les composants du kit sont chauffés jusqu'à la décomposition.
Polymérisation dangereuse :	Aucune polymérisation dangereuse n'a été signalée.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES -- COMPOSANTES GÉNÉRALES

Consulter la Sections 2 et 3 pour les concentrations des composants du kit. Les informations toxicologiques sur les composés de ce produit sont les suivantes :

Effets aigus sur la santé

Toxicité :	Peut être nuisible en cas d'ingestion d'une quantité suffisante (généralement en quantités supérieures à celles présentes dans le kit).
------------	---

Effet irritant primaire :	Aucun effet irritant significatif connu.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire :	Aucun effet irritant significatif connu.
STOT-exposition unique :	Aucune information applicable a été trouvée.
STOT- exposition répétée :	Aucune information applicable a été trouvée.
Danger d'aspiration :	Aucune information applicable a été trouvée.
Autres effets aigus sur la santé :	Aucun autre effet aigu sur la santé connu.

Toxicité chronique

Sensibilisation :	Aucun effet de sensibilisation connu.
Cancérogénicité :	Aucun effet cancérogène connu. Aucun composant, mélange ou constituant n'a été classé comme cancérogène par le NTP, l'IARC (CIRC) ou l'OSHA.
Mutagénicité des cellules germinales :	Aucune information applicable a été trouvée.
Danger pour la reproduction :	Aucun effet toxique connu pour la reproduction.

Informations toxicologiques supplémentaires : Des recherches approfondies n'ont pas été effectuées sur les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé. L'évaluation qui suit est basé sur l'information pour les ingrédients.	
Écotoxicité :	100% Azoture de sodium [n° CAS 26628-22-8]* : Poisson LC ₅₀ - Lepomis macrochirus – 0,68 mg/l - 96 h Daphnia EC ₅₀ - Daphnia pulex (Puce d'eau) – 4,2 mg/l - 48 h <i>* Source : Drap de Données de Sécurité de Vendeur de Produit de base</i>
Persistence et dégradabilité :	Aucune donnée trouvée.
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée trouvée.
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée trouvée.
PBT et évaluation vPvB :	Aucune donnée trouvée.
Autres effets néfastes :	Un hasard de l'environnement ne peut pas être exclu en cas de la manipulation contraire au code professionnel ou de la disposition.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Indications générales : Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

L'élimination des déchets dangereux et/ou de laboratoire, du produit et de l'emballage doit être effectuée conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur. Cette section fournit des précisions sur les exigences générales et les exigences de la loi RCRA américaine (Resource Conservation and Recovery Act ou Loi sur la conservation et la récupération des ressources). Des modifications des exigences et des options de gestion des déchets peuvent s'avérer nécessaires à la suite du traitement, de l'utilisation ou de la contamination des composants du kit. Contacter le bureau de l'hygiène et de la sécurité de l'environnement pour obtenir des directives spécifiques concernant l'élimination des déchets.

Recommandations relatives à l'élimination du produit : L'azoture de sodium peut réagir avec les conduites en plomb ou en cuivre pour former des azotures métalliques très explosifs. Son accumulation dans les conduites métalliques a entraîné des explosions en laboratoire; aussi, après avoir jeté les solutions contenant de l'azoture de sodium, faut-il rincer à grande eau afin d'éviter la formation de tels azotures; vérifier les ordonnances applicables en conséquence.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique ou les cours d'eau.

Consignes d'élimination des emballages souillés : Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales en vigueur.

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

L'expédition du produit, de l'emballage et des déchets doit être effectuée conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur. Des modifications des exigences et des options de transport peuvent s'avérer nécessaires à la suite du traitement, de l'utilisation ou de la contamination des composants du kit. Contacter le bureau de l'hygiène et de la sécurité de l'environnement au sujet des procédures de transport spécifiques.

Transport multimodal recommandé du produit non utilisé : selon le DOT américain, l'IATA et les « Modèles de réglementation » de l'ONU, le produit doit être transporté de la manière suivante : aucune restriction de transport connue.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et du Code IBC : Ne s'applique pas.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Évaluation des composites selon le HMIS : Santé : 1 Inflammabilité : 0 Réactivité : 1

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucune des substances énumérées.

Catégories de cancérogénicité : Aucun composant, mélange ou constituant n'a été classé comme cancérogène par le NTP (National Toxicology Program ou Programme toxicologique des États-Unis), l'IARC (International Agency for Research on Cancer ou CIRC, Centre international de recherche sur le cancer), le TLV-CAR (Threshold Limit Value ou Valeur limite d'exposition (VLE) établie par l'ACGIH) ou l'OSHA (Occupational Health and Safety Administration ou Organisme américain régissant la sécurité et la salubrité du travail, U.S. Department of Labor (Département du travail américain)).

Prescriptions nationales :

Classification du SIMDUT : cette FDS contient les informations requises conformément à la **norme canadienne du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)** pour le critère de classification de danger de ce produit.

Norme mexicaine : cette FDS contient les informations requises de préparation conformément à la **norme mexicaine (NMX-R-019-SCFI-2011) SISTEMA ARMONIZADO DE CLASIFICACIÓN Y COMUNICACIÓN DE PELIGROS DE LOS PRODUCTOS QUÍMICOS SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ (SGH)**.

Code Australien : cette FDS contient les informations requises de préparation conformément à la **norme Australien - Australian Code of Practice on Preparation of Safety Data Sheets for Hazardous Chemicals** sous Section 274 of the **Work Health and Safety Act** (Code australien de directives pratiques sur la préparation des Fiches de Données de Sécurité pour les produits chimiques dangereux sous article 274 de la santé et la sécurité au travail).
Inventaire Australien des Substances Chimiques : Tous les ingrédients pertinents sont répertoriés.

Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant.

Marquage selon Communauté européenne 1999/45/CE, 2001/59/CE, 2001/60/CE, 2006/102/EC directives :
La dilution des produits chimiques dans ce produit n'est pas soumise au système d'étiquetage de l'UE selon les listes, directives et autres sources de littérature de l'UE dont nous avons connaissance (consulter 1999/45/CE, 2001/59/CE, 2001/60/CE et 2006/102/EC.).

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque : Aucun, en raison de la dilution.

Conseils de prudence : Aucun, en raison de la dilution.

Ce kit de tests doit être manipulé par un personnel qualifié formé aux techniques de laboratoire et ayant une bonne connaissance de leurs dangers potentiels. Des avertissements spécifiques sont fournis dans la notice d'utilisation. L'absence d'un avertissement spécifique ne doit pas être interprétée comme une indication de sécurité.

Ce produit est destiné à être utilisé uniquement avec le système BioPlex[®] 2200 de Bio-Rad.

Sources des données principales utilisées pour rédiger la Fiche de données de sécurité :

Drap de Données de Sécurité de Vendeur de Produit de base
Système général harmonisé (SGH ou GHS en anglais) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
États-Unis Hazard Communication Standard (US_HCS) OSHA 1910.1200
La norme Canadienne Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
Règlement Communauté européenne (CE) 2008/1272/EC, 2010/453/EC, 2006/1907/CE
Norme mexicaine (NMX-R-019-SCFI-2011)
Code australien de directives pratiques sur la préparation des Fiches de Données de Sécurité pour les produits chimiques dangereux
Directives européennes 1999/45/CE, 2001/59/CE, 2001/60/CE, 2006/102/EC
Registre des effets toxiques des substances chimiques (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances - RTECS)
International Agency for Research on Cancer ou Centre international de recherche sur le cancer (IARC)
American Conference of Governmental Industrial Hygienists ou Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH)
National Toxicology Program ou Programme toxicologique des États-Unis (NTP)
Occupational Health and Safety Administration ou Organisme américain régissant la sécurité et la salubrité du travail, U.S. Department of Labor (Département du travail américain - OSHA)
Institut national pour la sécurité et la santé (NIOSH)
Organisation Mondiale de la Santé. *Manuel de biosécurité au laboratoire*
CDC/NIH *Biosafety in Microbiological and Biomedical Laboratories (Biosécurité dans les laboratoires biomédicaux et de microbiologie)*
Inventaire australien des substances chimiques (ACIS) [27-07-2012]
Proposition 65 de la Californie

Évaluation de sécurité chimique : les mélanges couverts dans cette FDS ont été classés à l'aide de la réglementation 1272/2008/CE de l'UE, US HCS et/ou du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU, quatrième édition, sauf mention contraire.

Clé / Légende des abréviations et sigles utilisés dans la fiche de données de sécurité :

ACGIH – Hygiénistes ou Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ANSI - American National Standards Institute (Institut national américain des normes)
ACIS – *Inventaire australien des Substances Chimiques*
CAS – Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie)
CDC – Centers for Disease Control (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies), États-Unis
CE₅₀ – Concentration efficace médiane
CL₅₀ – concentration létale médiane, 50 %
DL₅₀ – dose létale médiane, 50 %
DOT – Ministère des transports, États-Unis
FDS – Fiche de données de sécurité
IARC – International Agency for Research on Cancer ou Centre international de recherche sur le cancer
IATA – Association du transport aérien international
ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale
IDLH – Présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé (Immediately Dangerous to Life or Health)
IMDG – Transport international maritime de produits dangereux
IPCS – Programme international sur la sécurité des substances chimiques
LEA – Limite d'exposition admissible
NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
NTP – National Toxicity Program (Programme national de toxicologie)
OEL – Limites d'exposition professionnelle
OMS – Organisation Mondiale de la Santé (Nations Unies)
ONU – Nations Unies
PEL/LEA - Permissible Exposure Limit ou Limite d'exposition admissible (LEA)
ppm – parties par million
RTECS – Registre des effets toxiques des substances chimiques
SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (*Canadienne* WHMIS)
SNC – Système nerveux central
TLV/TWA/VLE - Time-Weighted Average ou Moyenne pondérée dans le temps
UE – Union européenne
US EPA – United States Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement)
US HCS – Norme de communication de risque des *États-Unis* (Hazard Communication Standard)

US OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et la santé au travail), Ministère du travail américain
VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle

Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Cette révision : Mise à jour, remise en page, ajout des nouvelles informations relatives au SGH / US HCS.

Bio-Rad Laboratories :

Service établissant la fiche technique : Environmental Health and Safety.

Contact pour informations générales FDS/SDS : Seattle Operations, Environmental Health & Safety,
6565 185th Ave. NE, Redmond, WA 98052, USA, Phone: 425-881-8300 (8 am to 5 pm PT), ro-sds@bio-rad.com

Contacteur pour le support client : Clinical Diagnostics Group, 4000 Alfred Nobel Drive, Hercules, CA 94547, USA
Phone: 1-800-224-6723, www.bio-rad.com/diagnostics

Pour des informations d'ordre général, contacter :

France, Bio-Rad, 3 boulevard Raymond Poincaré, 92430 Marnes-la-Coquette • Phone 33-1-47-95-60-00 •
Telefax 33-1-47-41-91-33

Canada, Bio-Rad Laboratories, Ltd., 2403 Guénette Street, Montréal, Québec H4R 2E9 • Phone 1-514-334-4372 •
Telefax 1-514-334-4415

Belgique, Bio-Rad S.A.-N.V. Begoniastraat 5, B-9810 Nazareth Eke • Phone 32-9-385-5511 • Telefax 32-9-385- 6554

Suisse, Bio-Rad Laboratories AG, Pra Rond 23 CH-1785 Cressier • Phone +41-(0)26 674 55 05/06 •
Telefax +41-(0)26 674 52 19 • Email: swiss@bio-rad.com

Ce document a été élaboré à partir d'informations obtenues de sources réputées, mais n'est pas censé être exhaustif. Les données mentionnées aux présentes sont basées sur nos connaissances à l'heure actuelle et sont fournies uniquement à titre d'information; elles ne constituent pas une garantie des caractéristiques d'un produit particulier et ne peuvent pas établir une relation contractuelle légalement valable. Comme les exigences réglementaires peuvent changer et varier d'un lieu à l'autre, il incombe à l'acheteur d'assurer que ses activités sont conformes aux lois et réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Bio-Rad Laboratories n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations, ni les résultats découlant de leur utilisation. Comme Bio-Rad Laboratories n'a aucun contrôle sur l'utilisation de ces informations et les conditions d'exploitation du produit, il incombe à l'utilisateur de déterminer dans quelle mesure les informations sont adaptées à l'application prévue et d'employer les mesures de sécurité adaptées.
